



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-INT-667

Déposé le : 10.11.15

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quelle place pour les écoles de commerce dans les gymnases vaudois ?

Texte déposé

Le 9 novembre, une consultation des enseignants de tous les gymnases vaudois était à l'ordre du jour des conférences de maîtres, sur la question: faut-il garder l'école de commerce au sein des gymnases?

En 2001, la Confédération posait le cadre dans lequel devaient évoluer ces écoles de commerce. Elle imposait un certain nombre de contraintes aux enseignants de ces écoles: une expérience professionnelle préalable à l'enseignement et une formation spécifique notamment.

Près de 15 ans après, la question de la place de l'école de commerce ressurgit, et est posée aux enseignants sans que la position du Département de l'Instruction publique ne soit connue.

En l'absence d'informations sérieuses, un certain nombre de rumeurs circulent, notamment sur la position de la Direction Générale de l'Enseignement Post-obligatoire, sur un transfert des écoles de commerce dans un ou deux gymnases, sur la création d'une école de commerce à part, ou encore sur le départ de ces écoles de commerce dans les écoles professionnelles.

Les enseignants ont été amenés pour chaque gymnase à se prononcer; les résultats sont déconcertants. Un certain nombre de gymnases sont pour, d'autres contre, et certains ont refusé d'entrer en matière. Il existe un risque de mettre dos à dos certaines files dans ce débat, préoccupées par l'avenir des enseignants.

Tout cela est fait dans la précipitation avec l'objectif de mettre en place ces modifications demandées à la rentrée 2016-2017.

Il existe aujourd'hui un certain nombre d'inquiétudes, sur la perte de postes que cette réorganisation pourrait occasionner, si la décision du retrait de l'école de commerce devait être choisie, sur l'enseignement qui sera donné aux élèves de cette école de commerce, et sur des questions organisationnelles (quels gymnases seront concernés?).

Au vu de ces différentes évolutions, nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes:

- Quel est le rôle de cette consultation qui a eu lieu dans les différentes conférences de maîtres? Est-ce que la décision de chaque gymnase aura une répercussion sur la décision du Conseil d'Etat, et sur la place des gymnases individuellement dans le processus organisationnel décidé par le Conseil d'Etat?
- Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat sur la place de l'école de commerce au gymnase?
- Si la décision était de déplacer l'école de commerce dans une école distincte ou au sein des écoles professionnelles, est-ce que les emplois des enseignants actuels dans l'école de commerce sont garantis? Est-ce que le Conseil d'Etat a un plan de réaffectation des ressources?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

DONZE MANUEL

Signature :



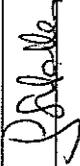
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 27 octobre 2015

Aellen Catherine	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Clivaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Collet Michel	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Cretegny Gérald	Glauser Alice
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Golaz Olivier
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grandjean Pierre
Bory Marc-André	Debluë François	Grobéty Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Cachin Jean-François	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Calpini Christa	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Capt Gloria	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chapalay Albert	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf
Cherubini Alberto	Eggenberger Julien	Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 27 octobre 2015

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Schaller Graziella	
Krieg Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole	
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien	
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie	
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude	
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric	
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc	
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Stürner Felix	
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Surer Jean-Marie	
Marion Axel	Probst Delphine	Thalmann Muriel	
Martin Josée	Randin Philippe	Thuillard Jean-François	
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Tosato Oscar	
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice	
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel	
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean	
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip	
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis	
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain	
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre	
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick	
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe	
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent	
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas	
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine	
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Züger Eric	